



## Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
21 juillet 2016  
Français  
Original : anglais

### Quatorzième session

Nairobi

17-22 juillet 2016

## Réunion de haut niveau : accroissement de la résilience économique des plus vulnérables

### Résumé établi par le secrétariat de la CNUCED

1. Une réunion-débat de haut niveau – à laquelle ont participé des ministres, des directeurs d'organismes ainsi que des représentants du secteur privé et de la société civile, notamment des universitaires – a été consacrée aux causes premières des vulnérabilités sociales, économiques et environnementales et à l'importance d'accroître la résilience économique pour remédier aux problèmes qui y sont associés. Les participants ont abordé les questions suivantes :

- a) Quels sont les facteurs responsables de la vulnérabilité économique accrue au cours des dernières années ?
- b) Comment les pays peuvent-ils accroître leur résilience économique face aux chocs pour atteindre les objectifs de développement durable ?
- c) Comment les pays en développement peuvent-ils favoriser la prise en compte des questions de genre et réduire les inégalités dans un environnement mondial qui se détériore rapidement ?
- d) Quels sont les outils et les instruments dont une économie vulnérable dispose pour réduire les risques de catastrophe ?
- e) Quels sont les liens entre le maintien de la paix et de la sécurité et l'accroissement de la résilience ?

2. Les débats, à la fois enrichissants et incitant à la réflexion, ont porté sur des questions directives et opérationnelles cruciales, notamment sur les politiques et stratégies visant à répondre aux besoins des communautés vulnérables, en particulier des femmes, des enfants et des personnes âgées. Les intervenants avaient des points de vue convergents sur les moyens de remédier aux causes de chocs multiples, de faire face à leurs conséquences et de prendre les mesures qui s'imposent pour les atténuer, notamment en développant la résilience économique, les filets de protection sociale et les outils ou instruments y relatifs.

GE.16-12693 (F) 250716 250716



\* 1 6 1 2 6 9 3 \*

Merci de recycler



3. Au sujet des causes et des conséquences des vulnérabilités sociales, économiques et environnementales des faibles et des plus vulnérables, les intervenants ont soulevé plusieurs questions essentielles, à savoir : les inégalités de revenus et de chances, y compris le fossé technologique et la fracture numérique entre et dans les pays ; le manque d'accès aux services de base et aux actifs productifs ; le dépouillement et la pauvreté généralisée ; l'inexistence d'emplois décents ; l'absence de voix et de pouvoir dans le processus d'élaboration des décisions politiques ; les inégalités entre les sexes et les résistances à l'émancipation des femmes ; la guerre civile, les conflits et l'instabilité politique – tous ensemble ou isolément – donnant lieu à des risques, des incertitudes et des vulnérabilités inhérentes. En outre, les intervenants ont constaté que les changements climatiques et les catastrophes naturelles ; l'instabilité des marchés internationaux de produits de base et de capitaux ; la dépendance excessive à l'égard des exportations de quelques produits de base ; et l'inefficacité de la gouvernance économique (au niveau national et international) étaient tout autant responsables de chocs exogènes, d'incertitudes et de vulnérabilités qui touchaient l'économie mondiale et les pays. Par exemple, la récente crise économique et financière avait accru la vulnérabilité des pays en développement aux chocs exogènes. Elle avait aussi illustré le rôle positif que la politique macroéconomique pouvait jouer, à la fois pour faire face à ces chocs et pour créer les conditions d'une croissance économique résiliente, vigoureuse et soutenue. De même, les crises de santé publique ainsi que les sécheresses, les inondations, les cyclones et d'autres catastrophes naturelles qui étaient les conséquences des changements climatiques, étaient également des facteurs qui entravaient toute reprise socioéconomique et accentuaient les risques, les incertitudes et les vulnérabilités. Les risques et les incertitudes influaient aussi sur la capacité des nations et des communautés de renforcer leurs capacités productives, de transformer leur économie et de développer leurs infrastructures matérielles, et avaient des répercussions désastreuses sur les efforts visant à éliminer la pauvreté et à atteindre les objectifs convenus au niveau international tels que les objectifs de développement durable.

4. Concernant les politiques et stratégies communautaires, nationales et mondiales, il était entendu qu'il n'existait pas de cadre ou de modèle unique valable pour tous les pays ou toutes les communautés qui permette de remédier aux vulnérabilités et d'accroître la résilience économique. Néanmoins, les orientations et les mesures générales ci-après pouvaient notamment être adoptées :

a) Répondre à la nécessité de mettre en place de meilleurs pare-feu (filets de protection sociale) pour protéger les groupes les plus vulnérables de la société tels que les femmes et les jeunes ;

b) Appliquer des politiques et des stratégies judicieuses aux fins d'une croissance économique équitable et générale ;

c) Développer les capacités productives et favoriser la transformation structurelle de l'économie par le biais de l'industrialisation, notamment de la diversification de l'économie et de la création de valeur ajoutée ;

d) Concevoir des systèmes et des mécanismes destinés à atténuer le contrecoup des chocs sur les pauvres, qu'ils appartiennent ou non à des communautés, en privilégiant les communautés d'agriculteurs ;

e) Améliorer constamment la productivité agricole, développer en permanence les services ruraux non agricoles et faire face aux incidences des changements climatiques ;

f) Renforcer le rôle du secteur privé dans le développement, en mettant particulièrement l'accent sur les petites et moyennes entreprises ;

g) Créer des emplois décents, en particulier pour les jeunes ;

h) Accroître la cohérence entre les règles et régimes internationaux dans les domaines du commerce, de l'investissement et du financement d'une part, et les politiques et stratégies nationales de l'autre, et renforcer la mobilisation des ressources intérieures.

5. En outre, pour remédier aux causes de la vulnérabilité, il était essentiel de lutter contre les inégalités entre les sexes, de donner des chances à tous en s'attaquant aux inégalités de revenus, d'améliorer l'accès au crédit et à d'autres services sociaux tels que la santé, l'assainissement et l'éducation, de développer les infrastructures matérielles et technologiques, ainsi que les institutions. Les institutions nationales et sociales (notamment les administrations publiques, les institutions juridiques et les organismes prestataires de services publics) qui répondaient aux besoins des pauvres, jouaient un rôle tout aussi essentiel dans la réduction de la vulnérabilité économique, environnementale et sociale.

6. D'autres problématiques visant à réduire la vulnérabilité aux chocs économiques devaient intégrer des mesures de lutte contre les catastrophes naturelles, la mauvaise santé, le handicap et la violence sexiste, et étaient essentielles pour mettre en valeur le capital humain et créer des possibilités. Les politiques et stratégies globales visant à réduire les vulnérabilités et à accroître la résilience économique devraient aussi développer les infrastructures et diffuser les connaissances dans les zones pauvres – aussi bien rurales qu'urbaines – afin de remédier à la privation de biens et à la grande misère, notamment au niveau local (communautaire), régional et sous-régional ; jeter les bases politiques et juridiques d'un développement équitable ; mettre en place des administrations publiques qui favorisaient la croissance et l'équité ; et promouvoir l'égalité des sexes.

7. De l'avis général des intervenants, les risques et vulnérabilités n'étaient pas statiques mais dynamiques ; il était donc difficile d'anticiper les résultats ou de quantifier précisément les principaux facteurs. Malgré ces difficultés, les pays n'avaient pas tous la même capacité d'atténuer l'aggravation et la généralisation des répercussions des chocs – économiques, politiques ou environnementaux. Cela dépendait du degré de résilience économique globale, des ressources humaines et des capacités institutionnelles, ainsi que des politiques et stratégies poursuivies pour atteindre ces objectifs. Pour accroître la résilience économique, il fallait mettre en œuvre des politiques et stratégies globales ainsi qu'une panoplie d'approches institutionnelles et participatives, sur lesquelles fonder un développement global et équitable qui autonomisait tous les citoyens et veillait à l'égalité des sexes, réduisait les inégalités de revenus et de chances et aidait à développer les capacités productives à l'intention des pauvres et des secteurs vulnérables de la société. Dans ce contexte, les mesures internationales d'appui telles que l'accès aux marchés ; l'aide publique au développement ; l'augmentation des flux d'investissement, notamment de l'investissement étranger direct ; ainsi que l'assistance technique et le transfert de technologie, devaient contribuer à l'accroissement de la résilience économique des pays et des communautés des pays en développement.

8. Les intervenants ont encouragé les Gouvernements des pays en développement à concevoir, en partenariat avec le secteur privé et la société civile, des mécanismes, politiques et stratégies qui tenaient compte des vulnérabilités socioéconomiques et environnementales de leurs citoyens. Ces stratégies et politiques devraient englober des réformes internationales visant à promouvoir une croissance économique favorable aux pauvres, à mobiliser les ressources intérieures et à réduire les flux financiers illicites, et devraient renforcer la responsabilité en matière de gouvernance et de gestion économiques.